

Inscription à l'école élémentaire de Deyme

vous trouverez ci-joint les différents documents à compléter pour l'année scolaire 2020/2021.

Compte-tenu des restrictions liées aux conditions sanitaires actuelles, je ne pourrai vous recevoir cette année pour finaliser l'inscription de votre enfant.

Les documents compétés devront être déposés à la mairie de Deyme, aux jours et heures ouvrables, dans une enveloppe portant le nom et prénom de votre enfant.

Veillez prendre rendez-vous au 05.61.81.71.93

Dépôt du dossier avant le 15 juin 2020 impérativement.

Le dossier complet comporte :

- Les documents communiqués par l'école,
- La photocopie de la carte d'identité ou du passeport de l'enfant

si votre enfant n'a pas de papiers d'identité : faire une copie du livret de famille avec sa photo

- une copie du livret de famille (parents et enfant),
- une copie du carnet de santé (partie des vaccinations).

S.Destrade